

20 février 2023  
Français  
Original : chinois

---

## Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques

Session de 2023

New York, 1<sup>er</sup>-5 mai 2023

Point 4 b) de l'ordre du jour provisoire\*

**Rapports : documents établis par les divisions  
du Groupe d'experts**

### Rapport de la Division de la Chine

#### Résumé\*\*

Depuis la deuxième session du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques, tenue en 2021, la Chine s'est activement employée à promouvoir une gestion des noms géographiques conforme à l'état de droit, un traitement normalisé et informatisé des toponymes ainsi que l'adoption d'une perspective culturelle dans l'établissement des noms géographiques. L'action menée à cet égard a joué un rôle positif dans la promotion du développement durable.

La Chine a révisé son règlement relatif à la gestion des noms géographiques, initialement promulgué en 1986. Le nouveau règlement, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2022, a été conçu pour répondre activement à des besoins concrets en matière de développement économique et social et de gestion des toponymes. Il permet de réglementer de façon exhaustive certains aspects tels que l'établissement, la modification et l'utilisation des noms géographiques, ainsi que la protection culturelle des toponymes et les responsabilités juridiques y relatives, et fournit des garanties légales efficaces aux fins de la promotion d'une nouvelle ère de développement de travaux de haute qualité dans le domaine des noms géographiques.

La Commission technique chinoise de normalisation des noms géographiques a élaboré un projet de normalisation des toponymes au titre du quatorzième plan quinquennal (2021-2025) en vue de promouvoir la création de normes applicables à l'établissement des noms géographiques et d'améliorer le système de normalisation y relatif.

Le Ministère chinois des affaires civiles a mis à jour et optimisé la base de données nationale des noms géographiques. En tout, 204 500 nouveaux noms ont été

\* GEGN.2/2023/1.

\*\* Le rapport complet (GEGN.2/2023/7/CRP.7) a été établi par la Division de la Chine. Il pourra être consulté, uniquement dans la langue de l'original, à l'adresse suivante : [https://unstats.un.org/unsd/ungegn/sessions/3rd\\_session\\_2023/](https://unstats.un.org/unsd/ungegn/sessions/3rd_session_2023/)



ajoutés et 2 130 informations concernant les ajustements apportés aux divisions administratives ont été revues dans la version de 2022 récemment publiée. Le Ministère a également mis en ligne les traductions normalisées de certains toponymes étrangers et noms géographiques relatifs aux fonds marins internationaux, à l'Antarctique et à la Lune. Grâce à la base de données, des mesures ont été prises pour améliorer les services d'information relatifs aux toponymes ruraux, ce qui a contribué à la revitalisation des zones rurales.

Le Ministère chinois des affaires civiles et le China Media Group ont produit et diffusé conjointement la troisième saison de l'émission intitulée *Derrière les noms*, qui s'articule toujours autour du thème principal « envisager la culture à partir des noms géographiques et la Chine à partir de la culture ». Le programme aborde de façon novatrice des sujets tels que « découvrir la Chine à travers les noms de lieu », « le miroir magique des toponymes » et « voir les noms de lieu sur la carte ». Il met également en lumière les règles qui régissent la création et la modification des noms géographiques, la manière de décoder les informations culturelles que ceux-ci contiennent et les évolutions et changements observés au cours de l'histoire, tout en perpétuant la splendide culture chinoise des toponymes.

---